

## LIMOUX CONDITIONNEMENT

Préfecture de l'Aude  
Bureau de l'administration territoriale  
52 rue Jean Bringer  
CS 20001  
11836 Carcassonne Cedex 9

**Objet : Demande d'enregistrement ICPE** associée à l'implantation d'une unité de conditionnement de vin, avec entrepôt logistique pour les produits finis, sur la commune de Pieusse (11)

Monsieur le Préfet,

Je soussigné, Monsieur FORT Rémy, agissant en qualité de Président de la SOCIETE COOPERATIVE VINICOLE CAVE ANNE DE JOYEUSE et Président, de LIMOUX CONDITIONNEMENT dont le siège social est situé à l'adresse suivante :

41 avenue Charles de Gaulle  
11300 LIMOUX

Sollicite, par la présente et l'ensemble des pièces qui lui sont jointes, une demande d'Enregistrement au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement pour l'exploitation d'une unité de conditionnement de vin, avec entrepôt logistique pour les produits finis.

Cette activité sera exploitée par la SAS LIMOUX CONDITIONNEMENT et sera localisée sur la commune de PIEUSSE (11).

L'activité relèvera du régime des installations classées pour les rubriques de la nomenclature suivantes :

- **n° 2251-B-1: Conditionnement de vin : 100 000 hl/an (Enregistrement),**
- n° 1510-3 : Entrepôts couverts (stockage combustibles > 500 t) (Déclaration).

Cette demande d'enregistrement ICPE est également accompagnée des documents associés au dossier déclaration loi sur l'eau/IOTA.

En effet, ce projet est concerné par les rubriques Loi sur l'eau/IOTA suivantes :

- n° 2.5.1.0-2 : Rejet d'eaux pluviales (Déclaration),
- n° 3.2.3.0-2 : Plans d'eau permanents ou non (Déclaration).

Conformément aux dispositions de l'article Article R512-46-4 du Code de l'Environnement, je sollicite une réduction d'échelle du plan d'ensemble au 1/1 000<sup>ème</sup>.

Dans l'attente de votre réponse que j'espère favorable, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de ma parfaite considération.

Fait à Limoux, le 04 /12 /2017,

Rémy FORT  
Président

